

MOTIFS DE L'ATTRIBUTION DU STATUT

Véritable témoin des bâtisseurs de la région

Construite selon les plans de l'architecte montréalais Aristide Beaugrand-Champagne, un pionnier dans l'utilisation du béton armé, cette église élevée dans un contexte de colonisation témoigne de l'ambition des premiers bâtisseurs de la région. Sa coupole est l'une des premières manifestations de la modernité en Abitibi-Témiscamingue. L'envergure architecturale de la cathédrale en fait un repère visuel incontournable qui domine avec force le paysage abitibien.

La cathédrale d'Amos a été classée monument historique en vertu de la Loi sur les biens culturels par la ministre de la Culture et des Communications le 4 décembre 2003.

ADRESSE

La cathédrale d'Amos est située au 11, boulevard Monseigneur-Dudemaine.



Une loi pour assurer la conservation du patrimoine québécois

Le Québec est détenteur d'un riche patrimoine. La Loi sur les biens culturels vise à favoriser l'identification, la sauvegarde et la mise en valeur des éléments les plus significatifs et les mieux conservés de ce patrimoine. À cette fin, la Loi permet de décréter des arrondissements et de classer ou de reconnaître des biens mobiliers et immobiliers, en raison de leur intérêt sur les plans architectural, historique, archéologique, ethnologique, esthétique ou autres, et de leur signification pour l'ensemble de la population.

Le corpus des biens culturels classés et reconnus témoigne de l'histoire du Québec et reflète les efforts du gouvernement pour préserver le patrimoine québécois.

La collection *Les carnets du patrimoine* vise à faire connaître les monuments, les biens et les sites qui se voient attribuer un statut en vertu de la Loi sur les biens culturels.

Direction de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec
19, rue Perreault Ouest, bureau 450
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6N5

Crédits photographiques
Ministère de la Culture et des Communications, 2004
Archives nationales du Québec, Québec, 1926

Culture
et Communications
Québec



CATHÉDRALE D'AMOS

Abitibi-Témiscamingue



Design : Vallières Communication

Québec



UNE CATHÉDRALE MONUMENTALE

Surplombant toute la ville d'Amos, l'église de la paroisse Sainte-Thérèse-d'Avila est érigée en 1922-1923, à peine dix ans après la fondation de la municipalité et de la paroisse. Cette dernière ne compte alors que 2 500 fidèles pour assumer les coûts de construction de ce temple de grande envergure.

L'architecte montréalais Aristide Beaugrand-Champagne (1876-1950) est retenu pour la réalisation du projet.

On lui demande de construire une église à l'épreuve du feu, comme il l'avait déjà fait en 1914-1915 pour l'église St. Michael's and St. Anthony's, à Montréal.

Beaugrand-Champagne conçoit une cathédrale de style néobyzantin en béton, avec un revêtement de brique et de pierre. Le plan se compose d'une nef de forme circulaire se terminant par un chœur lui aussi de forme circulaire.

Le tout est coiffé d'un dôme recouvert de cuivre, mesurant 30,48 mètres (100 pieds) de diamètre. Au moment de sa construction, c'est le plus grand dôme en béton armé au Québec; il surpasse ainsi celui de l'église St. Michael's and St. Anthony's, qui mesurait 20,57 mètres (67,5 pieds) de diamètre. Il ne sera dépassé à son tour que par celui de l'oratoire Saint-Joseph (35,05 mètres ou 115 pieds de diamètre), construit en 1937.

Les matériaux, comme les plaques de cuivre servant à la couverture du dôme et les 22 000 sacs de ciment, sont transportés par chemin de fer ou par bateau sur la rivière Harricana, puisque la route directe pour se rendre des grands centres urbains à Amos n'a été achevée qu'en 1939.

Les sacs de ciment sont mélangés avec des moyens rudimentaires et transportés sans aucune assistance mécanique.

L'église de la paroisse Sainte-Thérèse-d'Avila devient la cathédrale du nouveau diocèse d'Amos en 1939. La décoration intérieure est réalisée plus tard, soit en 1963, par la maison T. Carli-Petrucci de Montréal. Les vitraux, quant à eux, sont l'œuvre des Frères Rault, des artisans de Rennes, en France.

